



# Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

## De l'Odyssee

Date: (2019-04-30).

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire se dote d'un **plan de lutte contre l'intimidation et la violence**. Notre plan de lutte a été actualisé et approuvé par le conseil d'établissement le (2019-04-30). Un dépliant qui résume le plan de lutte de l'école est disponible (au secrétariat) et vous pouvez trouver la version intégrale du plan de lutte sur notre site Internet (<https://delodyssee.ecoleouestmtl.com>). La direction



### Actions réalisées en 2018-2019 :

- Rencontre des élèves dans le gymnase (code de vie et intimidation) (septembre, janvier et mars);
- Conférence sur l'intimidation (janvier);
- Nombreux ateliers en classe (gang de choix, Vers le Pacifique, résolution de conflits, etc);
- Amène ton parents au théâtre (élèves de 6e année) (avril);
- Ateliers de prévention faites par la policière sociocommunautaire.
- Sondage SÉVI (février) et mise sur pied d'un système de billets de comportement.

### Impacts de nos actions :

- Les élèves sont mieux informés de la différence entre la violence et l'intimidation;
- Diminution des événements d'intimidation et de violence grave.

### Actions prévues pour 2019-2020 :

- Mise sur pied d'un calendrier des activités de sensibilisation;
- Maintien du partenariat avec le SPVM;
- Maintien et bonification du projet unité sans violence;
- Passation du questionnaire SÉVI auprès des élèves et du SÉVÈQ auprès des parents.

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1, LIP).

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83,1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre plan de lutte.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

### Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (art. 13, LIP).

### Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (art. 13, LIP).